

République Française  
\*\*\*\*\*  
Département de la Marne

Envoyé en préfecture le 19/12/2022  
Recu en préfecture le 19/12/2022  
Affiché le 18/12/2022  
N° 20221209-DE-84  
Commune de Jussecourt-Minecourt  
ID : 051-215102906-20221219-20221209\_DE\_84A-DE

Nombre de Membres		
Membre en exercice	Présents	Votants
09	06	08

Date de convocation  
01 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 09 décembre 2022 à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué le 10 novembre 2022, s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Vivianne WIRBEL, Maire.

Présents : Vivianne WIRBEL, Christophe MUNIER Jacky DIMNET, Clément ROLLOT, Cédric WAIGUNDA, Claudine MACHAL

Absents avec procurations :  
Jean Paul DENIS à Cédric WALIGUNDA  
Maria PAIVA à Jacky DIMNET

Absent sans procurations :  
Damien SIMONNEF

Secrétaire de séance : pas de secrétaire de séance

**Délibération n° 20221209-DE-84**

**Objet : annule et remplace la délibération no 20221114\_DE\_78 achats de Noël**

Mme le Maire Indique aux membres du Conseil Municipal que l' facture des achats de Noël pour les anciens du village est plus importante que celle votée en délibération n° 20221114\_DE\_78 et qu'il convient donc de revoter pour acceptation de la facture « le Cellier du Périgord » s'élevant à 501 euros TTC

A cela s'ajoute les dépenses prévues pour les friandises aux enfants, soit environ 150 euros

Le conseil municipal, **après en avoir délibéré**, décide à l'unanimité de :

- Accepter des dépenses liées aux achats de Noël pour 501 euros TTC + 150 euros TTC
- d'autoriser Madame le Maire à signer les actes correspondants

Fait à Jussecourt-Minecourt, le 15 décembre 2022.

Le maire,  
Vivianne WIRBEL

